

## **Compte rendu de la séance du vendredi 29 janvier 2021**

Secrétaire(s) de la séance:

**Jacqueline SAINTE-CROIX**

Présents : Jean-Claude DEDIEU, Pascal AUDABRAM, Laurent BALAGUE, Jacqueline SAINTE-CROIX, Pascal PIETRI

Absents : Aline DESCOUENS

Représenté : Jean-Luc CONTACOLLI

Excusés :

### **Ordre du jour:**

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2020

Délibérations:

- Contrat d'adhésion avec l'URSSAF
- Délibération autorisant la réfection du toit du bâtiment communal
- Délibération autorisant l'engagement des travaux concernant la création de randonnée du "Cap de Garrié"

Questions diverses

### **Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2020**

Compte rendu adopté à l'unanimité

### **Délibérations du conseil:**

#### **Contrat d'adhésion avec l'URSSAF ( DE 2021 001)**

Suite au recrutement d'un agent administratif contractuel pour une durée de onze mois, la commune doit signer un contrat d'adhésion avec l'URSSAF.  
Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents autorise le maire à signer ce contrat.

#### **Engagement des travaux concernant la réfection du toit du bâtiment communal ( DE 2021 002)**

Suite à la décision du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2020, autorisant le maire à demander des subventions au titre de la DETR, et du FDAL pour la réfection de la toiture de ce bâtiment, le maire propose que les travaux soient engagés, les financeurs ayant accusé réception des demandes de subvention et ayant donné leur accord pour que les travaux puissent débuter.

Le Conseil Municipal autorise le maire , à l'unanimité des présents, à engager ce marché d'un montant de 8426€ HTet à signer tout document s'y référant.

### **Engagement des travaux pour la création du sentier de randonnée du "Cap de Garrié" ( DE 2021 003)**

- Considérant que lors de sa séance du 28 aout 2020, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité la création d'un sentier de randonnée pédestre dit du "Cap de Garrié",
- considérant que les demandes de subventions autorisées à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2020 ont été faites et que les éventuels financeurs ont donné leur accord pour que les travaux puissent débuter,
- considérant que les membres de la commission chemins ruraux qui l'ont souhaité ont effectué une visite de l'itinéraire le 16 janvier 2021 et qu'il n'y pas eu d'opposition sur le tracé proposé qui débute de la "petite carrière" pour aboutir au sommet du Garrié en empruntant exclusivement des parcelles communales,

Le maire propose que le conseil municipal lui donne l'autorisation d'engager ce marché d'un montant prévisionnel HT de 4501.56 € et qu'il l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

Proposition adoptée à l'unanimité des présents

### **Questions diverses:**

#### **Proposition de l'intercommunalité concernant la vaccination COVID :**

Cette proposition sera à examiner plus tard en cas de demande des citoyens de la commun et des éventuelles difficultés rencontrées.

#### **Dégradation de la voie communale de Ségalas au niveau du hameau :**

Voir si l'employé communal peut réparer en faisant du point à temps. En profiter aussi pour vérifier l'état de toutes les voies communales et réparer si besoin avec de l'enrobé.

#### **Entretien des murs du château :**

Pascal Audabram doit faire un état précis des murs à entretenir. Définir ce que peut faire l'employé communal et faire établir un devis pour "cristalliser" ce qui nécessite de l'être.

#### **Fontaines de la commune :**

Suite à la proposition de Pascal Piétri, faire un recensement de tous ces ouvrages dans un premier temps et s'informer sur la possibilité de les rénover en identifiant d'éventuels partenaires.